

Soixante ans après le décès du général Guisan

Le témoignage d'un membre d'honneur de la Société jurassienne des officiers

Divisionnaire Frédéric Greub

Quel héritage reste-t-il du général Guisan et est-il encore un exemple pour notre pays? Répondre à de telles questions semble aujourd'hui un exercice fort périlleux. Tout n'a-t-il pas été dit et écrit sur le Général? Je relève entre autres les excellents textes du colonel Hervé de Weck, dans Guisan et les Jurassiens, ou encore la remarquable plaquette du professeur Jean-Jacques Langendorf. Nombre d'autres études ou livres relèvent avec honnêteté et perspicacité l'action du Général.

Aujourd'hui, la Suisse n'est plus menacée militairement sur trois cent soixante degrés. Aujourd'hui la Suisse est humiliée, tancée, menacée économiquement par ses voisins et bien au-delà. La menace est multiple, diffuse, sournoise. Ce qui n'exclut pas à moyen ou long terme la résurgence d'un conflit armé en Europe. En conséquence, si la menace militaire diminue les risques, les dangers d'une atteinte à notre cohésion nationale et contre notre économie augmentent. Ces dangers sont d'ordres politiques, démographiques, environnementaux, religieux et même cybernétiques.

De plus, il est difficile d'imaginer nos gouvernants et nos hauts responsables militaires désireux de s'inspirer de la pensée et de l'action du Général pour guider leur démarche. Nous avons le sentiment qu'aujourd'hui, personne ne tient vraiment la barre pour faire face aux fantaisies d'Eole. Certes, tout le monde est sur le pont à coups de petites phrases, de sourires entendus, de démentis fumeux mais personne ne commande la manœuvre. Certains se laissant même à oublier que le rôle des pleureuses est interprété avec infiniment plus de talent du côté de Romont.

Tout au contraire de l'exercice du commandement du Général. Celui-ci est caractérisé par des décisions simples, limpides, réalisables et réalisées. Un seul exemple. Le rapport du Rütli du 25 juillet 1940 et la décision de replier le gros de l'armée dans le secteur alpin. En a-t-il pris la décision seul ou a-t-il été inspiré par des officiers de son état-major? Peu importe. Toujours est-il qu'il en a pris la responsabilité. Le rapport montre trois traits caractéristiques du mode d'action du Général. Premièrement le courage de prendre des risques calculés. En réunissant l'ensemble des chefs militaires jusqu'à l'échelon commandant de bataillon en un endroit mythique, les risques étaient réels. Quelles auraient été les conséquences d'une attaque aérienne réussie par les forces de l'axe sur cette concentration de hauts militaires.

Second trait qui restera une constance dans son action. Le souci d'insuffler directement sa détermination et sa volonté de défendre la Suisse même si celle-ci était attaquée sur trois cent soixante degrés en même temps.

Troisième constance le sens des symboles: le choix du Rütli souligne l'importance de nos racines profondes et les valeurs qu'elles représentent. Il faut également voir dans le repli du gros de l'armée dans le secteur alpin, l'idée de décréter «espace Sanctuarisé» le berceau de la Confédération tout en évitant que l'armée soit coupée et morcelée sur le Plateau sans possibilité de la regrouper pour une seconde manche, le jour où la situation stratégique aurait changé.

L'histoire a donné raison au Général. N'en déplaise à certains historiens *modernes* convaincus de détenir le savoir stratégique les autorisant à critiquer ses décisions alors qu'ils ne savent même pas qu'ils ne savent rien. Les planifications d'attaques allemandes en vue d'une conquête de la Suisse le démontrent clairement. Si le plan du général von Leeb, commandant du groupe C prévoyant une attaque concentrique avec environ 18 divisions dont 5 blindées nous aurait peut-être permis de nous replier en bon ordre vers le secteur alpin, la planification du général Halder, chef de l'Etat-major de l'armée de terre, fait froid dans le dos et ne nous aurait laissé que peu de chance. Nous reconnaissons ici le trait de l'*artiste*. L'idée était «d'attirer dans un premier temps, le gros de l'armée suisse entre le saillant de Schaffhouse et le saillant de Porrentruy avec 5 divisions d'infanterie telles la muleta du toréador. Dans un deuxième temps avec 3 divisions mécanisées partant de la frontière Ouest, foncer sur Berne et Lucerne, et avec 3 autres divisions mécanisées de la région de Constance pousser également sur Lucerne, telles deux épées s'enfonçant des deux côtés dans le cœur du taureau. Repliée dans le secteur alpin, le gros de l'armée suisse échappait au piège.» Cette option était donc la meilleure à défaut d'être la plus glorieuse.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de se replier dans le Réduit. Il ne s'agit pas non plus d'encenser le Général de toutes les vertus. Il n'avait peut-être ni la placidité d'un Joffre ni la lucidité et la fougue d'un Foch. Mais il était plus que cela. Par son attitude, il pratiquait avant l'heure une conduite à visage humain. Il avait la faculté, toutes les photographies de ses visites à la troupe le témoignent, de *grandir* ceux qu'il rencontrait. Du simple soldat au plus haut gradé, tous dans leur attitude corporelle et dans leur regard semblent dire: «Je suis là moi aussi, et je ferai mon devoir jusqu'au bout. Bien entendu, je ne détiens pas la vérité absolue sur l'action de celui qui fut pour moi un exemple et comme un fil rouge tout au long de ma carrière.»

Que ce soit comme petit enfant jouant avec la figurine en terre cuite du Général au milieu de ses soldats, au Marché-concours de Saignelégier où j'ai eu le privilège de le rencontrer fin des années 1940, ou encore jeune lieutenant de l'accompagner dans son dernier voyage, j'ai toujours senti une sorte de complicité avec ce grand chef et ce grand patriote que je considérais un peu comme *mon Général*. Le premier janvier 1992, à la prise de mon commandement à la tête de la division de campagne 2, mes premières pensées furent pour celui qui, soixante-cinq années plus tôt, en avait été le onzième commandant.

Ce qui importe dans l'héritage du Général, c'est que dans des circonstances exceptionnelles la Suisse ait trouvé un homme exceptionnel. Et qui sait? Peut-être que demain déjà un homme ou une femme de la même trempe que le Général prendra la barre avec la volonté de guider le navire dans la tempête. Il n'est pas interdit de rêver.

F.G.

(Texte paru dans *NAM*, mars 2010)